



Compte-rendu CSA-FS-SSCT 14 décembre 2023

Présents : Mme Marsan, M Delcroix, Mme Bonno-Jouvin (médecin travail), Mme Deville (service sociaux), Mme Guérin (adjoint prévention), les représentants du personnel (UNSA, FSU, FNEC-FP-FO)

En noir : syndicats, en bleu : Administration

Déclaration des différents syndicats.

1) Approbation CR de la dernière instance

2) Avis sur le règlement intérieur du CSA-D

3) Point sur les conditions de travail.

3.1) Autorisations d'absences

UNSA : question sur le non remplacement de personnel en formation syndicale

adm : formation syndicale = absence de droit avec traitement mais parfois pas de moyens de remplacement.

UNSA : Refus d'autorisation d'absence pour les obsèques d'un parents d'élève. Pb de l'image de l'institution.

FO : ce n'est pas normal que les absences à la demi-journée soient acceptées sans traitement car ça induit le retrait d'une journée entière de salaire alors que les collègues ne s'absentent qu'une demi-journée.

Les 1/2 journées d'absence pour enterrements ou RV médicaux obligatoires doivent être acceptées avec rémunération comme cela se fait dans d'autres départements notamment le Rhône. Idem quand il s'agit d'absence pour passer des concours ou des partiels l'autorisation doit être accordée avec traitement.

Adm : Pour les enterrements, bienveillance en G. Attention cependant, quelque soit le nombre d'heures d'absence, c'est une journée entière de traitement qui est prélevée.

FO : Il faut donc dire au collègues de prendre la journée entière.

Adm : oui, mais attention, c'est déjà bien qu'on vous autorise. Le DASEN veut que pour les deuils, ce soit toujours oui (sans traitement le cas échéant). La plupart du temps, c'est accepté, mais tri dans les demandes dans l'intérêt du service.

3.2) Formation et OM

Cas d'une collègue qui s'est blessée lors d'une formation qui n'en était pas une. Les représentants du personnels demandent à ce qu'il y ait systématiquement des OM pour les formations et invitations à des réunions.

Adm : Attention, si c'est proposé par l'EN et que c'est inscrit au plan, il y a toujours une convoc et un OM. Pour la formation évoquée, elle n'était pas au plan de formation. Il faut bien différencier les formations proposées par l'En et celle proposée par des partenaires, comme l'USEP, qui elles ne sont pas proposées par l'employeur donc si problème, c'est pour l'agent. Cependant, pour le cas évoqué, il y a eu une confusion car les enseignants se sont vu proposer une formation par l'USEP de telle sorte qu'ils ont pu croire que c'était une formation EN. L'AT a été reconnu et le conseiller péda a été recadré.



FO : Il faut qu'il y ait une clarification, car il y a des risques.

Adm : Tous les trajets sont couverts quelque soit le type de convocation et d'invitation (ex : reunion liaison école-collège).

FO, dénonce l'envoi d'invitations sur les boîtes professionnelles. Cela donne un caractère professionnel à ces invitations qui incitent les collègues à s'y rendre, il s'épuisent alors qu'ils ne sont ni payés ni couverts en cas d'accident.

AVIS 1

Les représentants des personnels au CSA départemental FS-SST demandent que pour être considéré comme convoqué ou invité à un temps institutionnel de réunion ou de formation tout personnel reçoive un ordre de mission attestant de la nature professionnelle de ce temps afin de bénéficier des frais de déplacement et d'être couvert en cas d'accident de service ou de trajet.

Adopté à l'unanimité.

Pour FO l'administration doit préserver la santé des personnels en respectant les règles statutaires, en priorisant les demandes et reconnaissant comme temps de travail toute demande institutionnelle avec rémunération en conséquence.

Les OS demandent le respect de la liberté de choix des formations et que chaque formation où l'enseignant souhaite participer donne lieu à un ordre de mission pour être couvert.

3.3) Sur les rythmes scolaires

Les représentants du personnels demandent à ce que les écoles de Pau reviennent aux 4 jours, comme 98 % des écoles du département.

FO dénonce l'injustice subie par les collègues palois et l'anachronisme de ces rythmes qui épuisent personnels, élèves et ont un impact financier.

Impact sur la santé : fatigue, stress lié à la pression.

Impact financier lié aux déplacements supplémentaires, aux frais de garde, aux arrêts maladie liés à l'épuisement engendré par les rythmes et aux temps partiels subis pour adapter le temps de travail à la fatigue que génère ces rythmes.

Impact sur la qualité du travail : manque de temps pour s'organiser et concilier les différents aspects du métier : préparation, temps de classe, correction, suivi des élèves, formation, concertations, projets.

Adm : L'administration reconnaît que les rythmes posent problèmes mais on ne pourra pas changer car c'est une décision du maire et on a pas de levier pour imposer un changement de rythme.

FO rappelle le rôle primordial des conseils d'écoles qui sont habilités à donner un avis.

Il n'est pas normal que ce pouvoir soit nié ni que des représentants de la mairie se permettent de dire en conseil d'école aux parents "qu'ils arrêtent de radoter" quand le sujet des rythmes est abordé. Il en va du respect des rôles de chacun.

Adm : Non, le DASEN tranche sur les horaires.

FSU : Notre instance s'en saisit. On instaure ainsi un rapport de force en informant les élus et leur faire savoir que leurs décisions ne vont pas.



Avis rythmes

Considérant l'ensemble des conséquences matérielles, physiologiques, psychiques et l'impact sur la qualité du travail engendrés par les différences de rythmes de travail, les membres de la F3SCT demandent le retour de la semaine à 4 jours pour toutes les écoles du département.

Les conseils d'écoles ont une prérogative d'avis sur les rythmes scolaires. Les parents d'élèves de Pau se font mal recevoir par les représentants de la municipalité. De plus, il est écrits que si l'avis des écoles est majoritaire et que le maire fait autrement, alors, c'est le DASEN qui tranche.

3.4) Sur le matériel informatique dans les écoles

FSU : A Pau, problème des ordinateurs qui sont remplacés par des tablettes, avec lesquelles on peut faire moins de choses.

Adm : L'avis qu'on a donné sur le matériel informatique dans les écoles n'a pas été pris en compte. Il y a eu une réunion pour rappeler les usages, où la mairie a bien écouté...

FO : problématique des documents qui sont stockés sur un CLOUD de la mairie non sécurisé.

Adm : En ce qui concerne le " cloud " municipal, c'est une tendance qui va s'accroître. Le Rectorat se désengagerait du financement d'Aliénor charge aux collectivités de prendre le relais. On va pousser pour que l'ENT Aliénor, sécurité et respectant le RGDP continue d'être utilisé partout.

NOTE FO la territorialisation s'aggrave. Quid des communes de l'intrusion des communes, quid des inégalités de richesse.

3.5) Surcharge de travail des directeurs et des personnels administratifs.

FO indique que les personnels de direction sont ensevelis sous les tâches, la situation est critique. Peut-on connaître le nombre de directeurs en arrêt ?

Quelle est la priorité, faire fonctionner les écoles ? faire classe ? ou répondre à toutes les demandes abusives qui dépassent le temps et les compétences.

Cette année on constate que de nouvelles tâches s'ajoutent : harcèlement, phAre, gestion pacte, forfait mobilité durable... en plus de celles que nous dénoncions les années précédentes qui n'ont pas disparu. La dématérialisation en lieu et place de simplifier les procédures aggrave la situation comme par exemple pour les sorties scolaires.

Les directeurs d'écoles sont pris pour des chefs d'établissement alors qu'ils n'en n'ont ni la paye, ni la décharge de classe, ni l'aide administrative qui va avec. FO dénonce le fait que les évaluations d'écoles soient imposées dans notre département aux directeurs qui ont demandé à ne pas faire partie du dispositif alors qu'aucun texte réglementaire ne donne un cadre légal à ces évaluations. A l'inverse, la rédaction et la mise à jour des PPMS est toujours imposée aux écoles sous prétexte qu'aucun décret déchargeant les directeurs de cette mission n'est paru.

Par ailleurs, il y a un abus concernant les invitations à de multiples réunions ou à des webinaires

FO demande à l'administration d'agir et de prioriser ses demandes, c'est sa responsabilité ? c'est une urgence;

Adm : on est conscient de la charge de travail. Départementalement, on essaie de freiner les enquêtes multiples qui arrivent, mais certaines émanent du MEN ou du Rectorat directement et alors on a pas la main. Les directeurs doivent prioriser en effet.



Pour FO, il ne faut pas inverser les rôles, c'est à l'employeur de modérer les demandes au regard de ce qu'il est possible de faire dans le respect de la santé des personnels.

FSU : les médecins scolaires ont demandé aux directeurs de trier les élèves qui devaient être vus. Ce n'est pas normal que des personnels non médicaux aient ces choix à faire.

Adm : Oui, on a un manque de médecin scolaire, mais bon, vous connaissez bien les élèves et vos diagnostics sont bons.

FSU : Oui, mais on ne voit pas tout

Adm : On a jamais du 100 % de réussite. Il y a un sous-effectif de médecin scolaire.

FSU : demande de priorisation des décharges de direction sur les petites écoles.

Adm : Il y a eu des décharges données en nombre, même en surnombre. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'absence (maladie), donc on a pas donné de décharges car trop d'absence.

FO : Il faudrait qu'on ne nous demande pas des comptes si on ne va pas à des réunions non statutaires car on priorise. De plus, il faudrait demander et respecter les demandes des directeurs à savoir s'ils souhaitent être déchargés sur une journée ou une demi journée pour gagner en efficacité.

Adm : ... On fait au mieux. Concernant les agents administratifs, quels sont les problèmes ?

FO : certains chefs d'établissement demande à leur secrétariat de faire des choses qu'ils ne sont habilités à faire (changement d'EDT par ex) + il manque du personnel pour tout faire.

Adm : Les personnels gestionnaires subissent le déploiement d'Opale. Ils auront une prime.

3.6) Les payes

UNSA : Les pb de sous-effectifs dans les administrations engendre le non paiement des salaires.

Adm : Le logiciel de gestion RenoIRH pose des problèmes au niveau national. La CDIisation de certaines AESH a eu des répercussions sur la mise en paie de d'autres contractuels... La DRFIP demandent des réponses dans des temps trop courts. On est attentifs aux situations, faites les remonter. La subrogation est dans les tuyaux. Il y a des interrogations sur le fait qu'il y ait des acomptes faits pendant plusieurs mois lors de changement de situation administratives. Cela peut être du au fait qu'il manque une pièce comme le PV d'installation ou le contrat...

UNSA : Le pb c'est que la prime de précarité peut sauter s'il y a de gros rattrapages.

FO : Il y a aussi des problèmes avec l'application COLIBRIS qui n'accepte pas certains documents fournis par les mutuelles en rapport avec la PSC.

3.7) Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

Les représentants sont contents de l'amélioration des formations sur le sujet.

Avis : Les représentants des personnels demandent que les actions de formation relatives aux EBEP soient ouvertes à tous les enseignants avec un nombre de place en conséquence, et non seulement sur un public désigné. Unanimité

Le 22 janvier, il y a un GT sur les formation EBEP

Question sur la brique de pacte « appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ».



Adm : Dans le 1 degré ; les enseignants spécialisés apprennent leur expertise. Le pacte, ce sont des missions qui viennent en plus des missions habituelles, en dehors des missions statutaires. Nous ne pouvons pas répondre pour le moment par manque de visibilité en pratique.

FSU : Question sur la prise en charge obligatoire des EBEP. Si crise et impossibilité de prise en charge (en sortie scolaire par ex), comment ça se passe si il y a un PAI donc engagement des familles qui finalement ne le respectent pas.

Adm : On applique le PAI si il y en a un. L'institution soutiendra. On manque de soin...

UNSA : Nous parlons au collègue du CITIS (dégradation de santé imputable au service). Les personnels de l'EN portent tout le poids d'un choix de société.

Adm : Il faut plutôt dire au collègues de signaler tout de suite les problèmes.

FSU : les collègues tardent à se signaler car on les culpabilisent s'ils ne tiennent pas leur classe.

Adm : les élèves ont changé. On ne va plus culpabiliser. Des GT et formation sur les signaux faibles vont être faits.

FO : Dans certaines circonscriptions, les outils fiches RSST, protection fonctionnelle ne sont pas présentés aux collègues. Le CITIS est un dernier recours, un aveu d'échec, c'est avant qu'il faut agir pour que la situation ne se dégrade pas. Nous demandons que l'adaptation au handicap passe par la scolarisation partielle, il n'est pas possible que ces élèves qui ne supportent pas le collectif soient à l'école toute la journée avec en plus les temps périscolaires.

Adm : Il faut réfléchir à adapter les scolarités et que l'élève puisse être accueilli dans d'autres structures.

FSU : Question sur les ateliers d'analyse de pratiques

Adm : c'est compliqué à mettre en place car c'est du volontariat, du temps et de la régularité et ça doit se faire hors de toute chaîne hiérarchique.

FSU : question des places en établissement médico-sociaux.

FO : il y a des places à l'ITEP de Salies, le bassin de scolarisation va jusqu'à Bayonne alors pourquoi on ne règle pas les situations qui explosent ?

Adm : Il y a, c'est vrai, peut-être des problèmes de gestion comme par exemple cet élève qui a été renvoyé d'ITEP car il était trop dur à gérer en ITEP.

FSU et UNSA : questions des gestes médicaux à faire et demandés par les PAI (changer des sondes glycémique ou autre...)

Médecin : Non, les enseignants n'ont pas à faire de gestes médicaux.

FO : Un médecin scolaire indique aux parents que l'enseignant peut donner des médicaments hors PAI si la famille fournit au CMS l'ordonnance pour FO ce n'est pas possible, il faut recadrer.

Adm : pour les médicaments, il faut un PAI.

3.8) Non respect des RQTH

Des notifications et aménagements RQTH ne sont pas respectés

Médecin : Il faut tenir compte de la nécessité de service. Cependant, si refus des aménagements, le CE doit justifier pourquoi.

3.9) Vigipirate renforcé et manque de personnel



Alerte FO sur le problème de la mise en place des préconisations sans moyens humains donc inapplicable.

Adm : Vigipirate est obligatoire. On doit le mettre en place, on ne peut pas s'y soustraire.

FO : Oui, mais il faut du personnel supplémentaire pour que ça puisse être mis en œuvre.

4) Point fiches SST

FSU : pas de réponses sur certaines fiches. Problème de management toxique, problème e conditions matérielles, de conformité aux normes de sécurité.

Adm : Sur les réponses aux fiches. Mme Guérin surveille de registre et faits des rappels aux inspecteurs dns le 1 D si la réponse tarde. Pour le 2nd D, des rappels sont faits aux CE sur le fait qu'ils doivent répondre vite.

FO : Sur certaines fiches, relatant des agressions, les réponses apportées ne sont as adaptées. Il faut porter plainte, accompagner l'agent.

5) Point d'étape sur les groupes de travail

5.1) Formateurs

L'administration est OK sur le principe de ces GT, mais il faut faire des propositions d'axes de travail + si GT, il faut que tous les formateurs soient au courant et représentés.

FO : les organisations représentatives ne sont pas partie prenantes ?

Adm : non, c'est une demande d'un collectif de travailler sur les pratiques. Les OS ne sont pas invitées.

5.2) Maternelle

Demande portée par l'UNSA ; la maternelle étant particulière

Adm : non, on ne clive pas. Il n'y a pas de spécificité maternelle.

6) CR visite de l'Ecole Navarrot

Visite focalisée sur les risques psycho-sociaux. Pas de visite du bâti. Profil d'école : public très défavorisé, beaucoup d'EBEP, d'information préoccupantes. Investissement énormes des équipes enseignantes, mais pas de résultat.

3 points sont ressortis de la visite :

- les collègues se sont sentis abandonnés par l'institution.

Adm : des remplaçants ont été proposés et refusés par les enseignants, alors ils n'ont pas à se plaindre.

- collègues demandent la suspension de l'évaluation d'école :

Adm : Non, car il doivent réfléchir ensemble. Les équipes sont présentes à l'école pour aider représentants : Peut-être trop ?

Adm : il y a des questionnements sur l'organisation de l'école. Il faudrait réfléchir plus. Il y a un manque de collectif.

FSU : Refus de remplacement car ce sont des pansements qui n'apportent pas de solutions sur le long terme. Importance de la stabilité des équipes et de l'organisation.

Adm : sur le long terme : le DASEN sera attentif à cette école. On va voir les structures qu'il y a à coté.

FO : le refus de l'équipe montre qu'ils ont du recul sur la situation et savent déjà quels sont leur besoins. Ils estiment que ce ne sont pas des remplaçants qui leur faut, d'autant que ces remplaçants



seraient utiles ailleurs quoiqu'il en soit. De plus, ce n'est pas le moment pour une évaluation d'école.

Adm : l'évaluation est ici un levier.

Avis :

Les représentants du personnels demandent à ce que pour les écoles ayant un IPS inférieur ou égal à celui des école d'Education Prioritaire et qui en ferait la demande, un enseignant surnuméraire soit accordé.

Avis :

Les représentants du personnels demandent que le soutien hiérarchique aux enseignants ou aux équipes qui signalent des situations difficiles corresponde aux besoins réels et soit proportionnel à la gravité de la situation : formation, outil de protection (protection fonctionnelle, fiches SST, DUERP), accompagnement par la médecine du travail, moyens matériels et humains adaptés supplémentaires pour aménager le temps et/ou l'organisation de travail

7) Sur les formations

Avis :

les membres de la FS demandent la liberté de choix des formations afin qu'elles soient adaptées aux besoins des personnels dans le respect des ORS.

Adm : il y a une commande du MEN sur

- maths français,
- valeur de la République
- harcèlement

FSU : Et le cadre règlementaire ?

FO : En effet, nous sommes des fonctionnaires sous statut.

Adm : Le MEN a tous les pouvoirs pour décider l'organisation de ses services (décret de 1936).

FO : Oui, mais il faut prendre en compte les besoins des enseignants.

Adm : Les enseignants demandent seulement les formations qui les intéressent et où ils sont bons. Donc il faut imposer sinon ils ne viennent pas.

FSU : c'est une vision obsolète, aujourd'hui les enseignants choisissent ce dont ils ont besoin.

7) Programmation des prochaines visites

Thème : la violence envers les personnels

Ecole des 4 coins du monde en mars 2024

Lycée Louis de Foix en avril 2024

AESH visite inversée en juin 2023.

8) Communication des CR des travaux de la FS

Les documents seront disponibles sur l'intranet. Le chemin d'accès sera communiqué.

9) Outils :

- Appli Océan pour le DUERP ne fonctionne pas



- il faut faire connaître le fonctionnement d'ARENA, du RSST dématérialisé

UNSA : il faut parler de STOPdiscr

Adm : pour cette appli, le fonctionnement se fait au niveau du rectorat. Saisir la cellule dédiée.

10) Bilans par l'administration

- Sur la médecine du travail : le médecin est parti donc pas de bilan.

- Sur les faits établissement : 2022-23 : 604 faits signalés, 2023-2024 : 380 aujourd'hui. Le DASEN demande à ce que tous les faits soient saisis. Il y a dns une augmentation du nombre de ce fait.

Les faits signalés portent sur : la radicalisation, le harcèlement, les violences sexuelles, les violences physiques ou verbales, les atteintes à la laïcité.

Le DASEN est en lien avec le directeur de cabinet de la préfecture. Peu de faits de niveau 3 (les plus graves, qui remontent automatiquement.

- Moins de demandes d'intervention des Equipes Mobiles de Sécurité.

- Bilan Pactes : Dans le 1^{er} D, 126,5 pacte maths, 34,5 pactedevoirs faits, 80 pacte laïcité, 131, 5 soutien EBEP, 29 ??, 49,5 coordination.

Pas de réponses pour le 2d D et pas d'infos sur les répartitions par sexe, échelon...

- 7 démissions et 8 ruptures conventionnelles en 2022-2023 dans le département.